



FIN DE CHANTIER FICHE #67



HABITAT PARTAGÉ DE LA DRAYE NYONS

- LA
DRO
ME -



Habitat partagé de la Draye Nyons

Maîtrise d'ouvrage : SCIA La Draye

Maîtrise d'œuvre : A-GRAF (architecte mandataire), Nyons [26] ; Cohérence Habitat (thermique), Saint-Pierre-de-Vassols [84] ; Altéaboïs (structure), Montferrier-sur-Lez [34]

Surfaces : 620 m² de surface utile (dont 92 m² de surfaces communes) ; 873 m² d'espaces extérieurs – **Coût d'opération (travaux, honoraires et frais divers) :** 1 672 606 € HT (dont 1 230 916 € HT de travaux soit un ratio de 1 985 € HT/m² de surface utile)

Année de livraison : 2019

Deux collectifs de 8 logements au total se dressent dans une ancienne "dent creuse" à l'entrée ouest de la ville de Nyons (2). Le projet d'habitat partagé de la Draye relève deux défis actuels : bien vivre ensemble dans un centre-ville dense, décliner des principes bioclimatiques pour l'aménagement de la parcelle et la conception des bâtiments.

« Partir des désirs des futurs habitants puis assembler les besoins et faire la synthèse », telle était la volonté initiale. Le projet est né de l'envie d'une quinzaine de personnes de co-construire un cadre de vie sur mesure, convivial et solidaire. Des équipements et certains espaces sont ainsi mutualisés : chaudière à granulés de bois, salle commune, chambre d'amis, buanderie, atelier bricolage, jardins et potager. Et puis chaque habitant a pensé et dessiné les plans de son appartement. Les logements (du T2 au T4) sont tous différents (6) et adaptables au vieillissement ou au handicap. L'intimité des espaces privatifs est respectée. De ce fait, l'architecte a dû résoudre des complexités techniques engendrées par la non-superposition systématique des pièces humides et des grandes terrasses privées.

L'étroit terrain longe le mur-digue en pierre du canal de la Draye et suit la pente naturelle (2). Les bâtiments de quatre et deux niveaux desservis

par des escaliers et des coursives extérieurs sont reliés par une passerelle métallique. Le parcours aérien offre une vue dégagée sur les collines aux alentours et un accès pour tous aux jardins (3). Les oliviers occupant la parcelle ont été conservés et replantés (5).

Par son implantation en retrait et sa faible hauteur, le collectif le plus au sud ne prive pas de soleil le bâtiment sur rue. Quant aux logements, ils sont tous traversants nord-sud, équipés de triple vitrage et de panneaux solaires thermiques. Les résultats des relevés annuels le prouvent : ils sont passifs, sans avoir eu besoin de recourir à une ventilation double flux. Le confort d'été est assuré par les protections solaires (volets pleins pivotants ou brise-soleil orientables), les pergolas et les espaces extérieurs végétalisés. La structure des immeubles en panneaux bois massif préfabriqués (CLT) en épicea a permis une mise en œuvre rapide et a limité les nuisances du chantier (4). Le bois a aussi été utilisé pour le bardage (enduit ou non), l'isolation par l'extérieur (en fibre de bois), les menuiseries (en bois-aluminium) et les volets.

La qualité du résultat et le bien-être des usagers démontrent qu'il est possible de faire collectivement et autrement, avec l'architecte dans un rôle de chef d'orchestre plus que de concepteur.



2



3

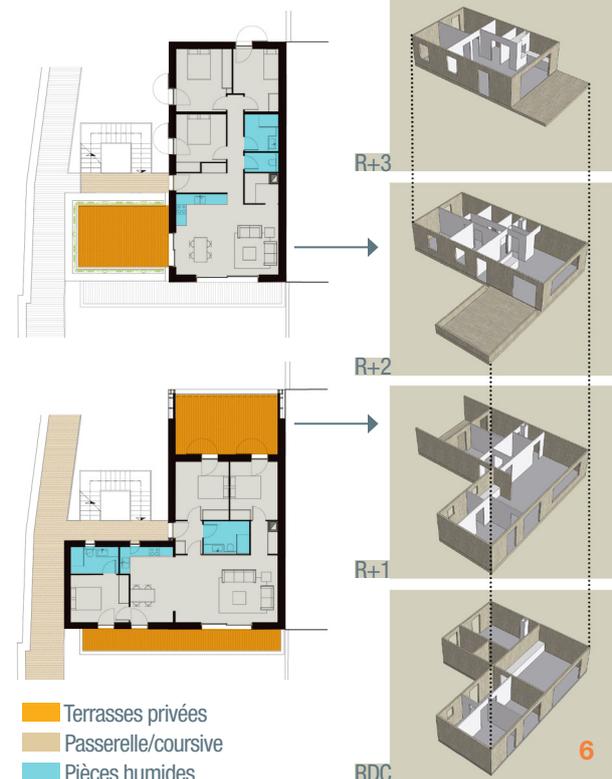


4



5

Plans et élévations



6